



COMMUNIQUE DE PRESSE

FININFO dévoile ses solutions pour MiFID

Paris, le 8 février 2007

Dans le cadre d'un petit déjeuner organisé en collaboration avec l'AFTI (Association Française des Professionnels des Titres), FININFO a présenté ses solutions pour répondre aux enjeux liés à la mise en œuvre de la Directive MiFID.

Segmentation de la clientèle, gestion des référentiels de tiers professionnels, impact des nouveaux lieux d'exécution, informations pour la politique de « best execution » sont autant de thèmes qui suscitent des questions. FININFO est aujourd'hui bien positionné pour répondre aux nouvelles exigences qu'implique MiFID.

Par l'intermédiaire de sa filiale Altares, spécialisée dans la connaissance inter-entreprises, FININFO propose d'accompagner les entreprises d'investissement qui travaillent à la classification de leurs clients professionnels en leur fournissant des identifiants uniques (SIREN-SIRET, DUN Numbers), évitant ainsi les risques d'erreur d'identification et permettant de traiter les doublons des bases de données. Altares est également capable de fournir un ensemble d'informations légales, financières, marketing - voire d'organiser une collecte exclusive sur des informations spécifiques permettant de compléter la base référentiels de tiers - afin d'accompagner le projet de segmentation.

FININFO, rendra disponible dans ses produits les nouvelles sources de cotation issues de l'apparition de nouveaux lieux d'exécution et développera dans sa gamme d'outils d'aide à la décision, des fonctionnalités permettant de visualiser les carnets d'ordres de façon agrégée ou concaténée. FININFO sera particulièrement actif sur la problématique de la valorisation des instruments financiers. En effet, l'apparition de nouveaux lieux d'exécution, avec potentiellement des horaires de cotation différents et la possibilité de constater des écarts de cours pour une valeur peu liquide sur plusieurs lieux d'exécution, pose des questions sur les méthodes de valorisation. La notion de cours d'ouverture, de clôture peut alors prendre un sens différent.

Afin de répondre à ces questions très concrètes pour la valorisation des portefeuilles et des OPCVM, FININFO réfléchit à la création de cours de fixing de référence tenant compte des nouveaux horaires de chaque lieu d'exécution.

FININFO annonce également qu'il pourra créer toute variable permettant la mise en œuvre de la politique de best execution :

- des variables de cours temps réel (meilleurs cours offerts, demandés, prix moyen pondéré...)
 - des variables de liquidité par lieu d'exécution et par valeur (informations en temps réel et historiques).
- Des critères spécifiques, adaptés au profil de certaines entreprises d'investissement pourront également être créés.

FININFO prépare également un service complet d'attestation de la best execution.

La solution logicielle Patio de routage des ordres qui équipe aujourd'hui 80% des courtiers et banques en ligne, pour la clientèle de détail, travaille sur un service d'attestation de la politique de « best execution ». En effet, le logiciel va archiver pendant 5 années glissantes :

- l'historique complet de la piste d'audit (la séquence détaillée des ordres),
- la photo de l'ensemble des carnets d'ordres des marchés sur lesquels travaille l'entreprise d'investissement au moment de l'exécution d'un ordre,
- et les informations relative au client (classification, expertise...).

Enfin, dans le cadre de la gestion des référentiels de valeurs mobilières, un package de variables spécifiques « MiFID » sera disponible. Elles permettront aux responsables de référentiels valeurs de prendre en compte la mise en application de la Directive. Par exemple, seront créées les variables par instrument financier :

- instrument éligible à la Directive ou non,
- instrument complexe,
- inscrit sur un marché réglementé
- liquid share,

De plus, FININFO proposera une généralisation progressive de l'usage des typologies internationales (ISO) comme les codes CFI, MIC, BIC afin de répondre à la préconisation des groupes de travail MiFID.

Afin de mieux accompagner ses clients dans un projet qui pose encore certaines questions opérationnelles, FININFO a également annoncé hier le lancement d'un site internet dédié au sujet : <http://www.mifid.fininfo.fr/>

Rappel

FININFO est un fournisseur international de services d'information financière aux institutions financières et aux entreprises, présent en France, en Suède, en Espagne, en Belgique et au Maroc. Le groupe se développe sur deux activités : l'information financière (services à destination des front-office et diffusion de données) et la connaissance inter-entreprises. Son chiffre d'affaires s'est élevé, en 2005, à 141,2 M€, son résultat net, part du groupe, à 12,6 M€ et son effectif moyen à 988 salariés.

FININFO est coté sur le compartiment B de l'Eurolist.

Contacts

FININFO : Arnould Moyne (01 47 29 47 29)

Directeur Acquisitions de Données

Responsable projet MiFID

mifid@fininfo.fr

<http://www.mifid.fininfo.fr/>